

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 509

Artikel: Un troisième rang très convoité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un troisième rang très convoité

dans le chef-lieu, véritable capitale romande du coup de sac.

Au reste, certains cantons suisses autorisent les tenanciers des établissements publics à imiter timidement leurs collègues de Las Vegas en installant les fameuses machines à sous, qui engouffrent avec avidité les pièces d'un et de deux francs... et se gardent bien de restituer trop fréquemment l'égal ou un multiple de la mise. Plusieurs cantons ont interdit les appareils à sous : Bâle-Campagne, Berne, Genève, Grisons, Neuchâtel, Soleure, Tessin, Valais et Vaud. D'autres, tels Lucerne depuis l'an dernier, en ont plus ou moins strictement limité le nombre ou l'exploitation.

Mais là aussi, Fribourg n'a pas peur du jeu. Malgré une vive discussion suscitée par une motion de la socialiste Claire Nordmann, soutenue par plusieurs députés du PICS, le Grand Conseil fribourgeois a décidé l'an dernier de ne pas interdire les machines à sous. Il faut préciser que la principale fabrique de ces appareils se trouve près de Fribourg, et que l'emploi de quelques dizaines de collaborateurs a été jeté dans la balance.

Les Suisses en fin de compte aiment bien jouer. L'idée de gagner donne du sel à l'affaire, même si ce sont des jambons, des boîtes de conserve ou des bouteilles de crus modérément renommées.

Et dans l'Europe unie, à ceux que les loteries et les lotos helvétiques ne galvanisent pas, l'étranger offre les paris mutuels sur les courses de chevaux, des Loteries à numéros internationales (qui font audacieusement et illégalement de la publicité en Suisse) et, surtout, les casinos proches de la frontière; les portiers y ont l'habitude des passeports suisses: Evian, et plus encore Divonne, premier casino de France pour l'importance des mises, vivent en grande partie de la clientèle helvétique.

tant et plus (mis à part certains titres bien implantés localement ou régionalement, sur le croissant lémanique notamment): une fois de plus par exemple, la "Gazetta Ticinese" tente de mobiliser ses amis. L'arrivée d'une majorité de gauche en Italie, toujours hypothétique, a compromis certains renflouages envisagés il y a quelques années. Bref, on appelle à des adhésions à la coopérative d'édition, on tente d'obtenir des noms d'abonnés disposés

Les colonies de vacances sont-elles nées en Suisse ? Le "Tagblatt der Stadt Zürich" (feuille d'avis officiels gratuite) rappelait qu'un article paru dans ce journal en 1876 avait permis de réunir les fonds pour financer les premières colonies de vacances zurichoises cette année-là. Peu après, sur la base de cet exemple, l'idée faisait florès dans toute l'Europe.

à rester fidèles pendant au moins trois ans, on sonde les lecteurs sur l'opportunité d'une parution plus espacée. Le sort du plus ancien quotidien tessinois devrait bientôt être connu...

Toujours dans la même perspective, un phénomène à relever: des milieux proches de la publicité s'intéressent soudain aux petits journaux ! Dans son premier numéro de 1979, la revue "idee... Zeitschrift für angewandte Kreativität" — revue pour la créativité appliquée — publiait un exposé sur le rôle important de la petite presse et sur les différentes manières d'encourager les journaux locaux et régionaux. Suggestion: un service de conseils devrait être organisé sur la base d'un budget annuel de 480.000 francs. Qui paierait ? Les journaux membres, sur la base du tirage et des recettes publicitaires, les agences assurant les régies d'annonces, les agences d'information, les agences de publicité et des donateurs, tels que la Confédération, les cantons, les communes, des fondations, les partis politiques, des associations, les syndicats. A notre avis, les petits journaux n'ont pas à se faire beaucoup d'illusions sur les chances de réussite du projet patronné par "idee..." .

Pendant ce temps, les "petits" quotidiens pei-